

COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DES ETATS PARTIES

A LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION EN RUSSIE

Du 02 au 06 novembre 2015 s'est tenue la 6^{ème} session de la Conférence des Etats-parties à la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.

Elle a eu lieu en Russie à Saint Petersburg et a regroupé une centaine de pays, dont la Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette rencontre consistait à faire le point de la convention des Nations Unies Contre la Corruption.

La Côte d'Ivoire était représentée par son Ambassadeur à Vienne, représentant permanent à l'ONUDC, par une délégation de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, par l'Inspecteur Général des Finances, par une délégation du ministère de l'Economie et des Finances, par le Directeur de la Police économique et par plusieurs représentants de la société civile (MPLCI, AIT).

La prochaine rencontre aura lieu à Vienne. C'est la réunion bi - annuelle des experts qui se réunissent pour faire le point de l'état d'application de la Convention des Nations Unies par chaque pays.

A cette réunion de Vienne, les experts procéderont à des échanges d'information sur la situation de la corruption dans leurs pays respectifs et sur les moyens qui sont mises en œuvre pour l'éradiquer.

*Direction de la Communication et de la Presse
Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance*